

Demande d'extrait de baptême à remettre au secrétariat paroissial

La demande de certificat de baptême ne concerne que les personnes ayant été baptisées à la paroisse Saint-Georges de Trappes.

**La demande doit être effectuée par la personne elle-même ou par son responsable légal si la demande concerne une personne mineure.
Un extrait de baptême ne peut pas être envoyé par mail.**

Date de la demande : / /

Demande prise par :

Motif de la demande (obligatoire pour donner suite) :

Pour les mariages la demande se fait de curé à curé.

- je vais devenir parrain / marraine
- je me prépare à la première des communions
- je me prépare à la confirmation
- autre :

NOM de naissance du baptisé (personne qui a besoin de son extrait de baptême) :

Prénoms du baptisé :

Date de naissance du baptisé : / /

Date de baptême / / (au moins l'année de baptême)

Numéro de téléphone du demandeur : / / /

Adresse courriel du demandeur @

Dans tous les cas, fournir une copie de la carte d'identité du demandeur.

le demandeur viendra chercher l'extrait de baptême en se déplaçant au presbytère aux heures d'ouverture de l'accueil du presbytère au 23 rue de Montfort 78190 Trappes. Ce document sera à retirer dans la bannette "Courrier à retirer" dans le bureau d'accueil.

le demandeur enverra cette demande, une copie de sa carte d'identité et une enveloppe timbrée et libellée à son adresse au secrétariat de la paroisse Saint-Georges de Trappes au 23 rue de Montfort 78190 Trappes.

Signature du demandeur :